

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 25 Avril 1893

PARTIE OFFICIELLE

S. Exc. le comte Middleton, chargé d'affaires de la Principauté, accrédité auprès du Gouvernement de S. M. le Roi d'Italie, a été muni par Son Altesse Sérénissime de lettres lui donnant une mission extraordinaire pour la solennité des noces d'argent de Leurs Majestés.

Le Comte a été reçu par Leurs Majestés en audience privée, et avec les honneurs d'usage, le 21 avril, pour s'acquitter de sa mission.

Il a ensuite présenté à Leurs Majestés le capitaine Gastaldi, officier d'ordonnance du Prince, envoyé à Rome par Son Altesse Sérénissime, pour offrir à la Reine une grande corbeille d'orchidées.

Leurs Majestés ont été, comme toujours, pleines d'affabilité pour les Envoyés du Prince.

NOUVELLES LOCALES

A l'occasion des noces d'argent de LL. MM. le Roi Humbert et la Reine Marguerite, la colonie italienne de Monaco, a, par souscription, fait confectionner à Turin une « Pergamena », c'est-à-dire une adresse, écrite sur parchemin, à l'instar des enluminures artistiques qui ornaient les livres du moyen âge. Cette adresse, en lettres gothiques, peintes de couleur et d'or, est entourée d'un cadre de chêne sculpté figurant un portique de style gothique aussi, d'un travail très remarquable. Dans la partie supérieure du cadre, à droite, est une vue du Palais de Monaco, sur le côté gauche figurent l'écusson losangé des Grimaldi et les armes de la Maison royale de Savoie.

M. de Angelis, régent du Vice-Consulat d'Italie, MM. Raphaël Silva et Cima, ont eu l'honneur de présenter ce ravissant objet, jeudi dernier, à Son Altesse Sérénissime le Prince, qui l'a beaucoup admiré.

M. de Angelis a quitté vendredi la Principauté, emportant la « Pergamena » qu'il doit offrir à ses souverains, au nom de la colonie qu'il représente.

Voici le texte de cette adresse, exécutée par M. A. Dalbesio, ingénieur à Turin :

La Colonia Italiana del Principato di Monaco offre ai Suoi Sovrani, nel lieto giorno delle loro Nozze d'argento, questa Pergamena in argomento di devozione e d'augurio perchè auspice la dinastia di Savoia vivaci e saldi si affermino nella coscienza dei popoli il nome e la grandezza della patria.

M DCCC XXIII

AVIS

Jeudi prochain 27 avril et les jeudis suivants, à deux heures après-midi, MM. les docteurs Pontremoli et Onda, médecin et médecin adjoint de la ville, vaccineront les enfants qui leur seront présentés, le premier, à la Mairie de Monaco, le second, à l'école des filles des Moulins.

Les classes provisoires établies près de l'église Saint-Charles sont appelées à disparaître.

S. A. S. le Prince, justement préoccupé de l'insuffisance des locaux actuels, insuffisance signalée par le Comité de l'Instruction publique, vient de décider la construction, au quartier des Moulins, d'un établissement scolaire de huit classes, pouvant recevoir quatre cents enfants.

Ce projet donnera satisfaction entière à l'accroissement continu de la population de la Principauté.

Le Tribunal Supérieur a, la semaine dernière, prononcé les condamnations suivantes :

Joseph Carli, âgé de 54 ans, italien, à 48 heures de prison pour mendicité ;

Jean Chauveau, français, 39 ans, à 6 jours de la même peine, pour mendicité, plus 12 jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

M. le comte Bertora a donné, jeudi dernier, sa dernière fête de la saison. Comme à toutes les soirées dansantes de la villa Louise, l'élite de la société monégasque et de nombreux étrangers se trouvaient réunis dans les salons du comte. Les danses n'ont pris fin qu'à trois heures du matin et, jusqu'au dernier moment, elles se sont maintenues très animées.

Jeudi dernier, un yacht à vapeur anglais, *Marchesa*, est arrivé à Monaco venant de Nice.

Ce bâtiment, qui avait à bord 6 passagers, appartient à M. Kettlewell ; il a 15 hommes d'équipage, commandés par le capitaine Demmick, et jauge 86 tonneaux.

Le lendemain c'était un vapeur anglais, *Nérine*, qui passait quelques heures dans notre port : 11 hommes d'équipage, capitaine Dallemore, 4 passagers, tonnage 76, propriétaire, M. Cecil Murray.

Enfin, samedi, le yacht italien à vapeur, *Urania*, est resté l'après-midi dans les eaux monégasques. 9 hommes d'équipage, jauge 95 tonneaux. Son propriétaire, qui en a le commandement, le marquis Ginori, est venu faire visite à Leurs Altesses Sérénissimes.

Le marquis Ginori est propriétaire de l'île de Monte Cristo.

Vendredi matin, à 9 heures, un service a été célébré à l'église Saint-Charles, pour le repos de l'âme de M^{me} la comtesse van der Straten Ponthoz, née Suzanne Allard, décédée la veille à Monte Carlo, à l'âge de 26 ans, après une longue et douloureuse maladie.

S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. Dugué de MacCarthy, Secrétaire Général du Gouvernement, M. le comte Gastaldi, Consul de Belgique, et son Chancelier assistaient à cette cérémonie.

Sur le cercueil recouvert de fleurs, on remarquait une couronne envoyée par S. A. S. Madame la Princesse Alice.

La comtesse Suzanne van der Straten Ponthoz appartenait à l'une des plus grandes familles de la Belgique. Fille de M. Victor Allard, ancien sénateur du royaume, directeur de la banque natio-

nale de Bruxelles, elle était mariée au comte Guillaume van der Straten Ponthoz, capitaine commandant d'artillerie, dont le frère, le comte Carl, est ministre résident, chef du cabinet du ministre des affaires étrangères.

Le comte Ignace Van der Straten Ponthoz, père des comtes Guillaume et Carl, est aide de camp de S. M. le roi des Belges et écuyer d'honneur de S. M. la reine.

A l'issue du service, la dépouille mortelle a été transportée à la gare. L'inhumation aura lieu à Bruxelles.

Les platanes plantés cet hiver, sur les boulevards de l'Ouest et Charles III, sont depuis quelques jours en pleine végétation.

Le 26 janvier, une commission de la Société centrale d'horticulture, d'agriculture et d'acclimatation des Alpes-Maritimes a visité les serres annexées à l'exposition de peinture de Monte Carlo, au Palais des Beaux-Arts.

Le rapport de cette commission à l'occasion de cette visite a paru dans le bulletin-journal de la Société centrale.

Il est des plus flatteurs pour l'aménagement de ces serres, ainsi que pour leurs remarquables collections d'orchidées et autres plantes rares ; le rapporteur termine en proposant de décerner à M. Jules Van den Daele, jardinier en chef de la Société des Bains, un rappel des médailles d'or qui lui ont été données l'an dernier.

Mercredi, vers 6 heures du soir, les voitures de place n° 3, au sieur François Vivaldi, et n° 104, à Hippolyte Valenti, que leurs cochers conduisaient à une allure rapide défendue par les règlements, arrivaient sur la place du Casino, l'une descendant l'avenue du boulingrin, l'autre montant celle des Spelugues, quand elles se sont rencontrées au tournant de ces deux voies. L'attelage du véhicule n° 104, pris en travers, reçut tout le choc, et l'un de ses chevaux eut la jambe droite de derrière brisée entre les moyeux des roues. Il a dû être abattu sur l'avis du vétérinaire, M. Azzi.

Procès-verbal a été dressé contre les cochers, à l'imprudence desquels il faut attribuer cet accident.

La saison théâtrale s'est terminée dimanche par *la Belle Hélène*, opéra bouffe en trois actes, représenté pour la première fois le 17 décembre 1864 aux Variétés, à Paris ; paroles de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Jacques Offenbach.

MM. Meilhac et Halévy ont écrit beaucoup, leur théâtre est considérable, mais nous ne croyons pas qu'ils aient jamais porté plus haut que dans *la Belle Hélène* l'esprit français et la gaieté gauloise. *Les Brigands*, *le Petit Duc*, *la Périchole*, *la Vie Parisienne*, *la Grande Duchesse*, pour ne parler que de celles-là, sont certes d'amusantes fantaisies, mais aucune, pensons-nous, ne dépasse en bonne humeur l'aventure de la femme de Ménélas.

On sait comment Homère a décrit l'enlèvement

de la fille de Jupiter et de Leda, par le berger Paris, fils de Priam qui régnait sur Troie, et la guerre qui fut la conséquence de ce rapt. Les auteurs de l'opéra bouffe que nous venons de voir, ont affublé cette légende mythologique de la plus divertissante façon. Ménélas, roi de Sparte; Agamemnon, le roi des rois; Achille, roi de Phytotide; Ajax I, roi de Salamine; Ajax II, roi des Locriens; Calchas, le grand augure de Jupiter, nous apparaissent comiquement travestis, parlant un langage qui n'a aucun rapport avec celui que leur prête le célèbre auteur de l'Illiade, mais qui, avec beaucoup d'esprit et du meilleur aloi, ne laisse pas que d'être fort amusant. On a beaucoup ri vendredi et dimanche, et *la Belle Hélène* a été, pour M^{lle} Decroza et toute la troupe, un succès bien marqué.

La musique qu'a écrite Offenbach sur ces trois actes de fou rire, est charmante. Les couplets d'Hélène qui ouvrent le premier acte: *Il nous faut de l'amour*; le fabliau: *Au mont Ida, trois déesses*; le chœur: *Pars pour la Crète*; les couplets: *Dismoi Vénus, quel plaisir trouves-tu*; le duo: *Ce n'est qu'un rêve*, sont des pages délicieuses, et la parodie au troisième acte du trio de *Guillaume Tell*, entre Agamemnon, Calchas et Ménélas: *Lorsque la Grèce est un champ de carnage*, trio complètement inattendu, surprend le spectateur et provoque la plus franche hilarité par son contraste plein d'à-propos.

En terminant, adressons à M. Gunsbourg nos meilleurs compliments.

Si, paraphrasant l'invocation adressée à Vénus par la légère épouse de Ménélas, nous pouvions dire l'an dernier:

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

nous serions mal fondé à répéter ce désir aujourd'hui. Les nouveautés musicales ne nous ont pas fait défaut, et les pièces anciennes qui ont été représentées peuvent être considérées comme d'excellentes reprises.

Des artistes *di primo cartello*, l'opéra, l'opéra-comique, la comédie ont été réunis pour composer des spectacles variés et attrayants dont le public de Monte Carlo sait le plus grand gré à l'habile directeur à qui nous adressons un sympathique au revoir!

Nous serions coupables d'ingratitude si nous ne comprenions dans ces félicitations et ces souhaits de bon retour, les collaborateurs de M. Gunsbourg, tous ces artistes qui ont contribué au succès général par le concours de talents divers: cantatrices et chanteurs, comédiens, décorateurs, à la tête de ceux-ci, M. Poinot, le peintre aussi modeste que distingué, par qui les plus petits détails sont traités toujours avec le plus grand art; enfin à l'orchestre, sans cesse merveilleux, qu'il s'agisse des sublimes partitions de Berlioz et de Wagner, ou de pages moins prétentieuses comme la *Femme à Narcisse*; des concerts classiques et internationaux ou des concerts plus modestes de tous les jours; et qui demeure égal à sa brillante réputation que maintient avec tant de fermeté son vaillant chef, M. Arthur Steck.

Comme à M. Gunsbourg, à tous nous disons: A bientôt! H. L.

Les concerts de l'après-midi ont lieu, depuis dimanche, au kiosque de la terrasse de Monte Carlo.

Une dépêche nous a fait connaître, dimanche soir, le succès du *Skiroto*, le yacht de M. Jean Marquet, aux régates de Marseille.

Le *Skiroto* est arrivé premier dans la 4^{me} série contre *Alcyon*, deuxième, et *Louise*, troisième, sur 7 bâtiments engagés.

Les personnes qui ne sont pas encore pourvues de billets pour la loterie de l'Orphelinat peuvent s'en procurer, si elles en désirent, en les demandant à l'établissement. Le tirage aura lieu dans la première quinzaine de mai.

La première nouvelle des observations lointaines sur l'éclipse du 16 avril a été donnée à Paris par le *New-York Herald*, qui a reçu un télégramme venant du Texas et envoyé par l'astronome d'Harvard-College. Le ciel a été sans nuages, et les observations ainsi que les opérations photographiques et spectroscopiques ont parfaitement réussi. On peut dire que les protubérances rouges du soleil étaient immenses. Une d'elles avait cent trente mille kilomètres de hauteur, douze fois le diamètre de la terre.

La couronne était très brillante et très étendue. Elle était séparée en deux parties distinctes. La partie intérieure avait une hauteur à peu près égale au dixième du diamètre solaire. Le soleil donnait tous les signes d'une énorme activité. Il se venge cruellement des prétendus savants ayant répandu sur la terre le bruit qu'il s'éteignait!

La température a descendu brusquement de plusieurs degrés, et cet abaissement anormal s'est maintenu après que le soleil eut repris son éclat.

Les collectionneurs de timbres-poste sont décidément des gens heureux. La semaine dernière, c'étaient les souverains d'Italie qui, à l'occasion de leurs noces d'argent, créaient un nouveau timbre; bientôt, ce sera l'Irlande qui mettra en circulation un nouveau timbre-poste si le *home rule* passe.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE.
— Le mouvement des voyageurs sur le littoral méditerranéen diminuant notablement d'importance, à partir de la fin du mois d'avril courant l'organisation du service entre Nice et Menton sera progressivement réduite par la suppression des trains temporaires aux dates et sur les parcours ci-après:

A dater du 25 avril:

- Le train 313, de Nice à Menton, dép. de Nice à midi 48.
- 340, de Monte Carlo à Nice, dép. de Monte Carlo à 3 h. 55 soir.
- 344, de Menton à Monte Carlo, dép. de Menton à 4 h. 25 soir.

A dater du 1^{er} mai:

- Le train 321, de Nice à Menton, dép. de Nice 3 h. 18 soir.
- 346, de Menton à Monte Carlo, dép. de Menton à 5. 12 soir.

A dater du 10 mai:

- Les trains 307 et 308, entre Nice et Monte Carlo, le premier partant de Nice à 10 h. 30 du matin; le second de Monte Carlo à 11 h. 36 du matin.

A dater du 22 mai:

- Les trains 339 et 356, entre Nice et Menton, le premier partant de Nice à 5 h. 30 du soir, le second de Menton à 10 h. 30 du soir.

M. le Chef de gare de Monaco nous informe que les ralentissements prévus entre Eze et Monaco à cause de l'installation d'échafaudages rapprochés de la voie dans les souterrains de Saint-Laurent, de Mala, et de Rognoux, auront pour effet de faire manquer presque certainement au train 19 la correspondance de l'Italie.

Les voyageurs partant de Monaco et de Monte Carlo qui se rendent en Italie feront bien, dans leur intérêt, de prendre le train 7 au lieu du train 19.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — M. Bru d'Esquille, ancien secrétaire général des Alpes-Maritimes, remplissant les mêmes fonctions dans les Bouches-du-Rhône, vient d'être nommé préfet du Tarn.

Nice. — On annonce la mise à la retraite de M. Bruni, directeur des postes et télégraphes des Alpes-Maritimes, qui est remplacé par M. Gouge, directeur des postes et télégraphes des Bouches-du-Rhône.

Les journaux de Nice sont unanimes à regretter le départ de M. Bruni qui avait su se concilier les vives sympathies de tous. Nous nous associons aux regrets de nos confrères.

Villefranche. — Le *Valhalla*, le plus grand yacht du monde, venant de Gibraltar, appartenant à M. Laycock, est entré jeudi soir, vers 5 heures, dans la rade de Villefranche.

Le *Valhalla*, qui compte 97 hommes d'équipage et 18 passagers est bien digne, par sa grosseur, de la belle réputation qu'on lui a faite.

Son aspect est vraiment monumental. Les personnes qui de la promenade des Anglais et du quai du Midi l'ont vu arriver, le prenaient pour un navire de guerre. Sa teinte, presque noire, complétait l'illusion.

Le *Valhalla* compte séjourner une huitaine de jours à Villefranche.

Il arrive de Cannes, où une grande fête avait été donnée à son bord, deux jours avant, à l'occasion du mariage de M. Laycock, frère du propriétaire du yacht.

Laghetto. — On annonce, pour dimanche prochain, un pèlerinage des conférences de Saint-Vincent-de-Paul de la région de Nice et de Monaco au sanctuaire de Laghetto.

Départ de Monaco, place du Palais, à 5 heures du matin.

Un break sera mis à la disposition des pèlerins.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

L'avant-cinq heures est partagé en ce moment, entre le concours hippique et le bazar de la charité. Du concours hippique, il n'y a que peu de chose à dire: tous les concours se ressemblent. Sur 622 chevaux présentés, la Normandie en a fourni 422. Il se pourrait que la proportion ne fût pas la même l'an prochain; le jury a écarté quelques bêtes qui avaient obtenu des premières primes à Alençon et à Caen. Il en est résulté un certain mécontentement dans l'élevage normand qui a prononcé le gros mot de grève. Il faut espérer que d'ici l'an prochain on aura renoncé à un aussi noir dessein.

Au grand bazar de la charité, les vingt comptoirs tenus par l'élite de l'aristocratie font des affaires superbes. Le jour de l'inauguration, le cardinal-archevêque de Paris s'est rendu au bazar, où il a été reçu par M. de Mackau, président, et M. Henry Blount, fondateur de l'œuvre. La maréchale de Mac-Mahon a présenté à M^{sr} Richard les présidentes des 131 œuvres qui participent aux bénéfices de la vente. Son Eminence, après avoir béni le grand bazar, a prononcé quelques paroles d'encouragement, a fait le tour des comptoirs et a laissé, en se retirant, son offrande à la princesse de Mésagne.

Pour l'inauguration de son nouvel hôtel, la marquise de Moustiers a donné une fête, qui s'est terminée par un somptueux cotillon, aux donateurs qui étaient venus l'avant-veille rue Boissy d'Anglas à la vente de charité qu'elle avait organisée au profit de l'Union belge de Paris. Par une heureuse innovation, les visiteurs sortaient sans avoir été dévalisés; c'est à peine si on leur présentait un billet de tombola de deux francs ou si on leur offrait un verre de champagne du même prix. La vente a eu lieu le soir, et les femmes les plus distinguées de la colonie belge rivalisaient d'amabilité et d'élégance.

×

On a beaucoup dansé cette semaine.

Le premier samedi dansant de M^{me} Drake del Castillo, qui sera suivi de deux autres, a été très brillant.

Très beau bal chez M^{me} Pierre Lebaudy, dans son vaste appartement de la place Vendôme. Le cotillon a été conduit par le comte de Morny et la maîtresse de la maison.

La baronne de Rolland de Blonsac, née de Montbron, a pendu la crémaillère dans ses salons de la rue Lincoln. Très beau bal de jeunes filles et de jeunes femmes. Le cotillon, mené par le comte de Danne avec la maîtresse de la maison, a été suivi d'un souper servi par petites tables.

Fête superbe chez la marquise de Barbentane, dans son hôtel de l'avenue Bosquet. C'est un des plus jolis bals blancs de la saison. Dans le cotillon, conduit par le comte de Miramon et M^{lle} de Barbentane, on a distribué à profusion des fleurs naturelles apportées dans une immense brouette en osier doré, surmontée d'un dôme de fleurs. Souper de 200 couverts par petites tables.

Le second bal de M^{me} de Wendel a été exclusivement blanc. Le cotillon a été conduit par M^{lle} de Wendel et le comte de Vatismesnil.

Des invitations sont lancées, pour des soirées dansantes, chez M^{me} Sommier, née de Baraut, chez la marquise de Torcy, chez lady Caithness, duchesse de Pomar, chez la baronne de Boutray et M^{me} Léon de Gosselin.

×

Les soirées musicales sont très en vogue.

M^{me} J. Valentin a fait entendre, dans son petit hôtel de la rue Pergolèse, M^{me} Conneau, l'incomparable cantatrice mondaine, M^{me} Cerisier, qui a chanté le grand air d'*Elaine*, opéra de M. H. Bemberg, accompagnée par l'auteur, M^{lle} Guillaume, excellente violoncelliste, le baryton Dutillon, M. Selmer et le monologiste H. Monteux.

Chez M^{me} Bartholoni, M^{me} Arnal a eu son succès accoutumé.

Chez la vicomtesse de Montlovier, on a beaucoup ap-

plaudi M^{mes} de Serres et Hellmann, MM. de la Tombelle, Guiod, Berny, et le *Diner de Pierrot*, un acte, en vers, de M. Millevoje, bien interprété par M^{lle} Marthe Belot et M. Truffier.

Brillante soirée musicale chez la vicomtesse de Tredern. L'orchestre, sous la direction de M. Matton, s'est surpassé. Des œuvres de nos grands compositeurs ont été magistralement interprétées par la maîtresse de la maison, M^{lle} de Trédern, M^{me} Conneau, la princesse A. de Broglie, la comtesse de Guerne, la comtesse de Lur-Saluces, M^{lles} Leroux, de Riancey, Cottin, M^{mes} Waldteufel, Lagrolet, MM. Pieron, Lefèvre, Le Lubez, Villa, Lehideux et le comte de Gramedo. Les chœurs ont été très remarquables.

Chez M^{me} Paul Blache, on a fort applaudi le maître de la maison, qui est un des premiers ténors mondains.

Chez M^{me} Edmond Dollfus, M^{me} Augusta Holmès a interprété avec un charme exquis plusieurs de ses mélodies.

La comtesse Raoul de Kersaint a fait entendre le comte Arthur de Gabriac, un baryton excellent; M^{lle} Petrini, la jolie cantatrice suédoise, qui a dit des airs de son pays, et un jeune élève du Conservatoire, M. Gautier, qui a fait sensation.

Le grand chanteur Van Dyck a interprété avec une extraordinaire puissance chez M^{me} Auguste Desgenétais, des morceaux de la *Damnation de Faust*, des *Maitres Chanteurs* et de la *Valkyrie*.

Chez M^{me} Ayer, on a joué les *Surprises du divorce*, avec Coquelin aîné, dans le rôle principal.

Le carnet matrimonial — c'est l'époque de l'année qui le veut — a été très chargé.

Soirée et bal chez M. Paul Rigault, notaire à Paris, à l'occasion de la signature du contrat de M^{lle} Paule Rigault, sa fille, avec M. Léon André.

La haute société parisienne assistait tout entière à la soirée donnée rue de Chaillot, chez M. et M^{me} Roussel, à l'occasion du contrat de mariage de leur fille, fiancée au comte Charles de Breteuil, lieutenant au 5^e dragons.

L'abbé Ledein a béni, à Saint-Pierre-de-Chaillot, le mariage du vicomte d'Armaillé, lieutenant au 13^e cuirassiers, avec M^{lle} de Marsay, fille du vicomte Arthur de Marsay.

Très aristocratique assistance à la même église par le mariage du vicomte Georges de Leusse, lieutenant au 9^e cuirassiers, avec M^{lle} Suzanne Berthier, cousine du prince de Wagram.

Nous apprenons le prochain mariage de M^{lle} Germaine Trichard avec M. Adrien de Fournou, auditeur à la Cour des Comptes.

Trois premières représentations, cette semaine. Au Gymnase, *l'Homme à l'oreille cassée*, de MM. P. Decourcelle et Man, est un vaudeville fort habilement tiré du célèbre roman d'About, auquel la chaleur fait du tort.

Au théâtre de Cluny, un vaudeville de MM. Rolle et Gascogne, *Carignan contre Carignan*, est une satire pleine de verve du monde judiciaire qui aura le succès légendaire de *Trois femmes pour un mari*.

M. Gaudillot, qui fait ses débuts sur un théâtre d'ordre, a donné au Palais-Royal une pièce en 3 actes: le *Sous-Préfet de Château-Buzard*, qui permet de prédire qu'il sera un des auteurs favorisés de cette scène. M. Raymond s'est montré comédien de premier ordre dans le rôle principal.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Il arrive souvent pendant les grandes chaleurs de l'été, surtout en temps d'orage, que le lait frais se corrompt, ce qui fait le désespoir des ménagères.

Le *Cosmos* assure que pour éviter cet inconvénient il suffit de laisser séjourner dans le lait une ou deux cuillères en argent bien nettoyées. Mais il ne peut, pas plus que nous, donner l'explication de ce fait.

Des savants se sont livrés à une étude approfondie du venin des serpents. Tous ces venins contiennent deux groupes de matières albuminoïdes: globuline et peptone, la première qui attaque le sang, et la seconde qui frappe les tissus de nécrose. La mort est à la fois la conséquence de la décomposition du sang et de l'arrêt du cœur. Introduit dans l'estomac, le venin n'est toxique que dans les intervalles de la digestion. Le permanganate de potasse, le perchlorure de fer liquide et la teinture d'iode paraissent être les plus importants contrepoisons.

On emploie ordinairement le sel d'oseille pour enlever les taches d'encre sur le linge. Cet acide a l'inconvénient de brûler les tissus, et son usage entraîne trop souvent des déchirures.

Le *Cosmos* recommande de lui préférer la mixture suivante, pour ne point endommager le linge:

Mélanger 23 grammes de tartre et 16 grammes d'alun réduit en poudre, et en mettre une pincée sur la tache avec un peu d'eau. La tache d'encre ou de rouille disparaît bientôt complètement.

Depuis quelque temps, les perles mexicaines priment les perles orientales par leurs dimensions et par leur éclat. Leur faveur augmente de jour en jour. La provenance principale est la Paz, chef-lieu de la Basse-Californie.

VARIÉTÉS

Les Vagues

Voici bientôt le moment où les étrangers vont envahir Paris, les Parisiens s'en dédommagent, après le Grand Prix, en envahissant à leur tour les plages de l'Océan. C'est un échange d'air qui se fait tous les ans, de juin à septembre.

C'est si beau Paris, tout éclatant de lumière, pour ceux qui n'ont vu toute l'année que les arbres et les grands chemins; c'est si bon pour les citadins, les arbres, les prés, l'horizon verdoyant, puis la mer avec ses vagues rebondissantes et les hautes falaises crayeuses avec leur parfum de varech et de marée!

Les invasions du flot, le flux et le reflux ont toujours eu beaucoup d'attrait pour les masses, et cependant quel spectacle plus admiré et moins généralement compris! Peut-être ne sera-t-il pas hors de propos, à ce sujet, de parler un peu des vagues et des marées.

Il n'est personne qui ne sache que la vague est produite par le vent. Qu'une légère bise vienne à souffler à la surface d'un lac et aussitôt l'eau perd sa transparence, se couvre de petites rides. Tel est, en petit, le point de départ de ces puissantes vagues qui agitent l'Océan.

Si le vent augmente de vitesse, les petites protubérances s'élèvent davantage et finissent par acquérir un grand volume. Ainsi naissent les vagues.

Si l'on sait bien comment se produit le flot, on se fait des idées moins nettes sur son mode de propagation.

Est-ce l'eau qui voyage à la surface de la mer? La vague est-elle engendrée par un mouvement sur place de hausse et de baisse? On pense généralement que la vague qui vient se briser sur les rochers de la côte a pris naissance quelques instants avant et a poussé devant elle l'eau qui s'opposait à sa marche. Il n'en est rien. La vague n'est qu'une ondulation dont le point de départ est le plus souvent situé extrêmement loin. Les molécules liquides ne se transportent pas horizontalement, mais verticalement, en s'élevant et s'abaissant alternativement, c'est un simple déplacement, un balancement. Lorsque l'ondulation vient mourir sur la plage, elle a déjà parcouru des centaines de lieues avec une extrême rapidité. Seulement l'onde, avant de s'évanouir, soulève une dernière fois le liquide à quelques mètres du rivage, ce qui fait croire à quelques personnes qu'elle s'est produite à l'instant même.

Le baigneur qui se jette à travers une vague ne se doute guère qu'il lutte avec une force engendrée depuis longtemps et qui, avant d'arriver jusqu'à lui, a jonglé avec toutes les eaux de la pleine mer.

L'ondulation détermine un mouvement vertical sans transport horizontal. A vrai dire, il existe un léger déplacement de l'eau. La houle produit toujours sur les navires un effet de translation dont il importe de tenir compte dans l'estime de la route. Près des côtes, les vagues donnent naissance aussi à un courant plus ou moins sensible.

Lorsque l'on examine les puissantes lames qui sapent les falaises par les jours de mauvais temps, on ne peut s'empêcher de leur attribuer une hauteur considérable. En pleine mer, la lame paraît encore plus élevée: quand le navire plonge dans le creux de la vague, il semble que l'on ait devant soi une montagne d'eau; l'œil s'y trompe facilement.

Un peintre célèbre, au moment de la grande marée, il y a plusieurs années, trouva que les vagues s'élevaient à Etretat, à plus de 18 mètres. C'est se tromper du simple au double. Les vagues les plus hautes, comme celles qui fouettaient le visage de Joseph Vernet, qui s'était fait attacher au mât de misaine pour mieux contempler la tempête, ne dépassent pas 8 mètres. Tout observateur qui conservera assez de sang-froid par gros

temps pourra s'en convaincre. Quand le navire sera dans le creux d'une vague, il suffira de s'élever le long du mât jusqu'à ce que le rayon visuel qui rasera le sommet de la vague la plus voisine soit aussi tangent à l'horizon. En opérant ainsi, on a constaté que les plus hautes vagues ne dépassaient pas 8 mètres, l'élévation d'un second étage d'une maison de Paris.

On détermine approximativement la longueur des vagues en comparant la longueur d'un navire à la distance qui sépare deux vagues consécutives. Cette dimension est très variable. Dans la Manche, les lames sont courtes; dans l'Océan, elles atteignent 150 et même 200 mètres. On en a mesuré par gros temps, dans le golfe de Gascogne, de plus de 400 mètres de longueur. Ces vagues avaient une vitesse de 20 mètres à la seconde; elles se propageaient par conséquent en faisant leurs dix-huit lieues à l'heure. Dans la Méditerranée, la vitesse est généralement moindre. D'après M. Tessant, l'onde parcourt 9 mètres par seconde. La vague met donc vingt-quatre heures pour se rendre des côtes de France aux côtes d'Algérie.

La vitesse de la lame dépend de la profondeur de l'eau; elle est d'autant plus grande que la profondeur de la mer est plus considérable. Il ne faut donc pas s'étonner de voir les ondes arriver sur les côtes avec une certaine lenteur relative; le ralentissement est surtout très sensible dans les golfes allongés, dans les baies, dans les archipels. Lagrange avait prévu ce résultat dans sa belle analyse mathématique du mouvement des fluides. Des fonds de 50 à 50 mètres suffisent pour modifier la marche de la lame.

On peut conclure de là que près des côtes, et en certains cas au large, la disposition topographique du fond de la mer doit avoir une influence marquée sur la direction de la vague. Il est clair que toutes les parties d'une même onde n'iront pas avec la même vitesse; celles qui passeront sur un exhaussement se ralentiront et la lame sera déviée de sa direction primitive. Ce phénomène rend très bien compte de la forme que les vagues prennent en parvenant à la côte.

Qui n'a vu, sans réfléchir à la cause, chaque vague venir se déverser sur elle-même en touchant la plage? La partie antérieure de la lame est retardée par l'exhaussement du fond; la partie postérieure, animée d'une vitesse plus grande, passe par-dessus la crête et retombe de l'autre côté en écumant. Cette cascade de la vague qui touche à la rive donne en petit l'idée d'un phénomène grandiose que Babinet a rendu célèbre en y consacrant chaque année un ou plusieurs articles. J'ai nommé le *mascaret*.

Aux grandes marées, lorsque l'ondulation de l'Océan pénètre dans les embouchures des rivières, il se forme une ou plusieurs vagues qui se suivent à très peu de distance l'une de l'autre, remontent le fleuve avec une rapidité effrayante et renversent les obstacles qui s'opposent à leur marche. Le phénomène est dû à la diminution successive de la profondeur du lit de la rivière. Les vagues éprouvent, en remontant la rivière, un retard de plus en plus grand; les lames antérieures sont gagnées de vitesse par celles qui les suivent et qui, passant par dessus, forment ainsi une cascade effrayante.

Puisque c'est le vent qui engendre les vagues, on peut s'étonner que, de quelque direction qu'il souffle, la lame vienne toujours à la côte. S'il s'agit, par exemple, des plages de Normandie, on conçoit très bien que le vent étant nord, l'ondulation soit poussée du large vers les côtes françaises; mais quand le vent est sud, il semble que l'ondulation devrait se propager au contraire des rives vers le large et l'eau rester calme sur les bords.

Le fait s'explique immédiatement quand on réfléchit que l'ondulation ne prend pas naissance aux environs des rives, mais au loin et en plein Océan. L'onde produite par un vent sud ou nord se transmet dans la Manche plus ou moins obliquement et envahit les anfractuosités de la côte. Près des rives, l'exhaussement progressif du fond l'oblige à prendre d'elle-même une direction à très peu perpendiculaire au rivage. C'est pourquoi nous voyons le flot battre la côte même quand le vent souffle vers la pleine mer. Il est bon d'ajouter cependant que dans ce cas l'ondulation perd beaucoup de sa force.

Cette singulière influence du fond est très sensible quand la mer est houleuse. Ainsi la lame brise par 30 mètres sur les écueils du golfe de Gascogne. L'agita-

tion des eaux peut se transmettre à plus de 40 mètres de profondeur. A 20 mètres, la houle imprime encore à l'eau un mouvement très énergique.

Toutefois l'agitation n'est pas telle qu'elle puisse exercer une action sensible sur le fond au-delà de 15 mètres. En deçà, les vagues déferlent et battent avec violence les roches ou les fascines qui protègent les ouvrages maritimes.

Dans certains parages, au Chili, au Pérou, il arrive que les eaux s'éloignent brusquement des côtes, puis y reviennent ensuite avec violence en inondant les rivages. Le port de Marseille a été, dit-on, mis à sec ainsi une fois. Les mouvements extraordinaires de la mer sont connus sous le nom de *raz de marée*; ils sont produits par des tremblements de terre. L'ondulation du sol entraîne une inondation de la mer.

Il ne faut pas confondre ce phénomène avec un autre qui porte le même nom et qui se manifeste périodiquement pendant les mois compris entre octobre et mars dans l'océan Atlantique. Au large, la mer est à peine houleuse; sur les rives contraires, les ondulations se raccourcissent, s'élevaient et apparaissent sous forme de vagues extrêmement puissantes qui arrachent les ancrs des navires au mouillage, et exposent l'équipage à un danger d'autant plus grave que ces convulsions de la mer ont lieu le plus souvent par un calme complet de l'atmosphère. Ces *raz de marée* sont dus à des ouragans qui sévissent quelquefois à de grandes distances. Le cyclone surélève l'eau sur son passage et produit une grande ondulation qui progresse jusqu'à la côte.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont informés que le nombre des actions déposées en vue de l'Assemblée Générale ordinaire du 11 courant, n'atteignant pas le chiffre minimum exigé par l'article 33 des Statuts, la réunion n'a pu avoir lieu.

Conformément à l'article 34 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion qui aura lieu le

Samedi 29 Avril courant

à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

Etude de M^e VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco
2, rue du Tribunal

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le premier avril mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, monsieur Louis-Napoléon LAURENS, agent d'affaires, demeurant au Carnier, commune de la Turbie, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, a acquis de monsieur Louis THIBAUT, propriétaire, employé au Casino, et madame Marie DEMORIZIO, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, et pour lesquels domicile est élu en la même étude, partie d'une maison située à Monaco, rue de Vedel, numéro 3, soit les deuxième et troisième étages avec mansardes au-dessus, portée au plan cadastral sous le numéro 27 de la section C, et confinant : au-dessus l'air libre, au-dessous monsieur Jean Raimbert, à l'est monsieur Sébastien Crovetto, à l'ouest les héritiers d'Emmanuel Crovetto, au midi monsieur Joseph Delpiano et au nord la rue de Vedel.

Cette vente a été faite au prix de huit mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-treize.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco
2, rue du Tribunal

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le huit avril mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, monsieur Ernest-François LADMIRAL, docteur en médecine, domicilié à Paris, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, a acquis de : 1^o monsieur François Edmond BLANC, propriétaire, maire de la Celle Saint-Cloud, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à la Celle Saint-Cloud (Seine-et-Oise); 2^o et monsieur Constantin-Vincent-Marie prince RADZIWILL, duc d'Olika, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise) et pour lesquels domicile est élu en la même étude, un terrain situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, à l'angle du boulevard des Moulins et de l'avenue Saint-Michel, d'une superficie de six cent quatre-vingt-neuf mètres cinquante-sept décimètres carrés, porté au plan cadastral sous le numéro 166 de la section D, et tenant : du midi, au boulevard des Moulins; de l'est, à l'avenue Saint-Michel, de l'ouest et du nord, au surplus de la propriété des vendeurs.

Cette vente a été faite au prix de cent neuf mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus-désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans un délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-treize.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
3, avenue de la Gare, 3

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES ET VOLONTAIRES à Monaco en l'étude de M^e BLANC, notaire

Le mercredi 10 mai 1893, à 2 heures après-midi

D'une maison élevée sur caves et rez-de-chaussée de deux étages et mansardes, située à Monaco, boulevard de la Condamine, en face l'hôtel des Bains, et dans laquelle s'exploite l'Hôtel-Restaurant Monégasque.

Mise à prix 35,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e BLANC, notaire, dépositaire du cahier des charges.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur LOUIS CAVALLERO sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le mardi neuf mai prochain, à deux heures de l'après-midi, pour délibérer sur la composition de l'état des créanciers et sur le maintien ou le changement du syndic provisoire.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Le parc aux huitres "**Victoria Oyster Beds**" fermé pour fin de saison, les fournisseurs sont informés que la Société n'est nullement responsable des fournitures faites personnellement à chacun des associés.

Monte Carlo, le 24 avril 1893.

ADRIEN MATHIEU.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 17 au 23 avril 1893

TARRAGONE, b.-g. Maria-Stefano, ital., c. Oreggio, vin.
NICE, yacht à vap. Urania, ital., c. Ginori, passagers.
ID. id. Marchesa, angl., c. Dimmick, id.

CANNES, id. Nérine, angl., c. Dallimore, passagers.
ID. id. Fée, all., c. Salamite, id.
ID. id. voiles, Aranella, all., c. Lastretto, id.
NICE, id. vap., Séréda, amér., c. Gordon-Bennett, id.
SAINT-TROPEZ, b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, sable.
ID. b. Indus, fr., c. Albert, id.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio, id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID. b. Elisa, fr., c. Roux, id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso, id.
NICE, vapeur, Vent-Debout, fr., c. Lambert. passagers.

Départs du 17 au 23 avril

A LA MER, yacht à vap. Urania, ital, c. Ginori. passagers.
MENTON, yacht à vap. Marchesa, angl., c. Dimmick. id.
CANNES, ID. Nérine, angl., c. Dallimore, id.
ID. ID. Fée, all., c. Salamite, id.
ID. ID. voiles, Aranella, all., c. Lastretto, id.
NICE, yacht à vap. Séréda, amér., c. Gordon-Bennett, id.
SAINT-TROPEZ, b. Indus, fr., c. Albert, sur lest.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID. b. Elisa, fr., c. Roux, id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso, id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, id.
NICE, vapeur, Vent-Debout, fr., c. Lambert. id.

Monsieur ERNEST BARDOLET, avocat près le Tribunal Supérieur de Monaco — Madame BARDOLET et leurs familles, remercient vivement les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Monsieur Paul BARDOLET

Etudiant en Droit

leur fils, et ont l'honneur de les inviter à la messe qui sera dite pour le repos de son âme, le jeudi 27 avril courant, à 9 heures du matin, en l'église de Sainte-Dévote.

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

A REMETTRE

POUR CAUSE DE DÉCÈS

S'adresser au bureau du journal

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

Imprimerie de Monaco — 1893

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
17	766.5	65.5	64.3	64.1	64.8	16.5	17.5	17.5	15.5	14.5	95.5	E, N E léger	Beau, couvert	
18	65.8	65.6	65.5	64.8	65.5	16.5	17.5	17.5	15.2	14.5	89.5	E, N E modéré, calme	Beau, nuageux	
19	65.5	65.5	64.6	64.5	64.5	16.7	17.5	17.7	15.5	14.5	88.5	E, N E modéré	Id.	
20	65.7	65.5	64.7	64.4	64.8	17.5	18.4	18.5	15.7	14.6	90.5	id.	Id.	
21	65.2	64.8	64.5	63.4	63.5	17.8	18.5	19.5	16.5	14.8	90.5	Calme.	Beau	
22	63.4	62.5	61.5	61.4	61.7	18.5	19.2	19.2	16.5	15.2	90.5	E, N E modéré	Beau, nuageux	
23	62.5	61.5	60.4	59.7	60.3	18.5	19.3	19.5	16.5	15.8	92.5	Calme	Couvert	
DATES		17	18	19	20	21	22	23						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	18.5	18.5	18.2	19.5	19.2	19.5	19.5					
		Minima	14.5	13.5	13.5	13.5	13.8	15.5	14.5					
											Pluie tombée : 0mm			